



LYCÉE AGRICOLE
DE L'OISE

CULTIVONS VOTRE AVENIR

EN 2026

SEMEZ *l'avenir*

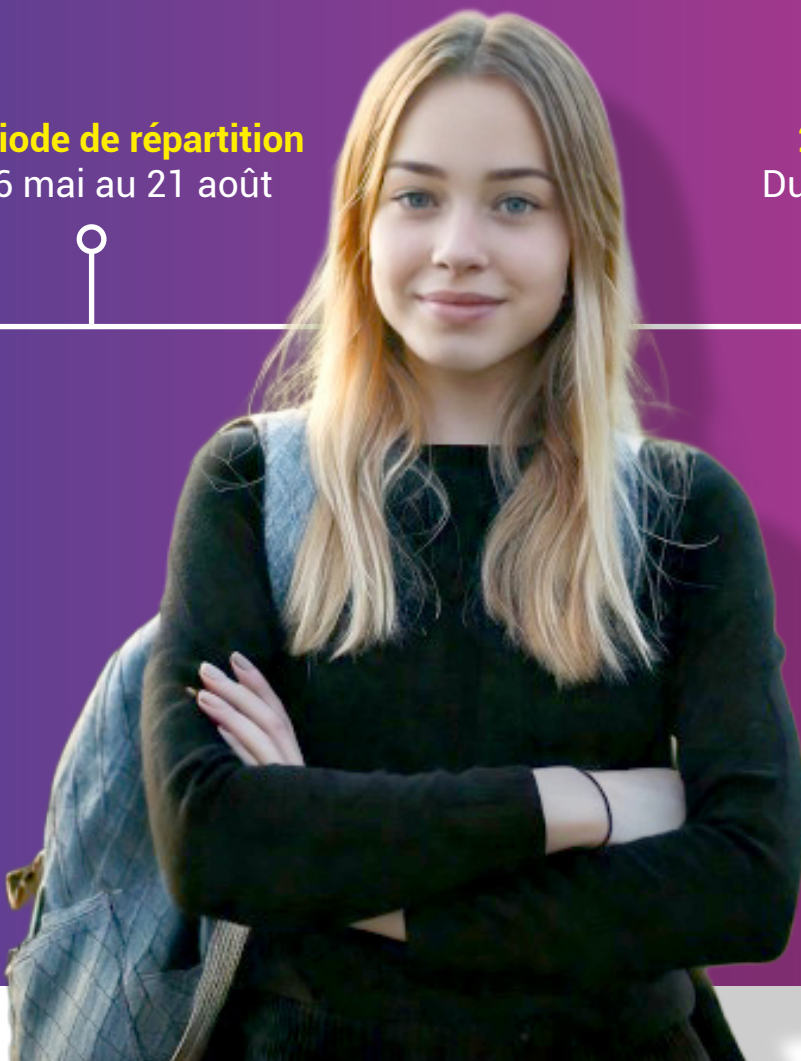
AVEC VOTRE TAXE

D'APPRENTISSAGE

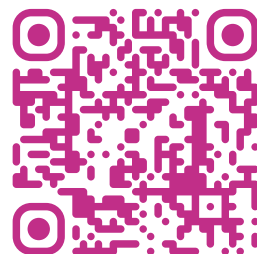
1^{ère} période de répartition
Du 26 mai au 21 août



2^{ème} période de répartition
Du 3 septembre au 21 octobre



Accédez à notre fiche
établissement directement en
scannant ce QR Code



Ancré dans son territoire, le Lycée Agricole de l'Oise accompagne chaque année des jeunes et des adultes vers des **métiers porteurs de sens et d'avenir**.

Grâce à son lycée, son CFPPA, son exploitation agricole et son rôle de siège du CFA Agricole Public des Hauts-de-France, l'établissement propose **une approche concrète, professionnelle** et **tournée vers les transitions**.

2

sites de formation

~550

apprenants

5

filières de formation

72 ha

d'exploitation

Un levier essentiel pour financer les formations technologiques et professionnelles.



La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour soutenir le développement des formations professionnelles et technologiques.

Elle permet aux établissements de formation, comme le Lycée Agricole de l'Oise, d'investir dans :

- des équipements pédagogiques modernes,
- des projets innovants,
- l'amélioration des conditions d'apprentissage,
- la formation des futurs professionnels

En choisissant d'affecter votre taxe d'apprentissage à notre établissement, vous participez concrètement à la réussite des apprenants et au développement des compétences de votre territoire.

A QUOI A SERVI VOTRE TAXE EN 2025 ?

ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

Des outils concrets pour des apprentissages concrets

Renouvellement d'une partie des équipements des laboratoires de physique-chimie, de biologie et de langues, achat de matériel

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Parce que l'apprentissage ne s'arrête pas à la salle de classe

Voyage linguistique en Espagne, échange en Roumanie, découverte de la Belgique, sorties nature (Marquenterre, Normandie, marais picard), activités sportives APPN, compétitions UNSS.

CDI ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Un CDI vivant, ouvert sur le monde agricole et scientifique

Abonnements à des revues scientifiques ou agricoles, achat de nouveaux livres, bibliothèque numérique



NOS PROJETS POUR 2026

- Investir dans des équipements professionnels modernes
- Développer des pédagogies innovantes
- Soutenir les transitions agricoles et environnementales
- Renforcer les liens avec les entreprises et les territoires
- Offrir aux apprenants des conditions de formation toujours plus adaptées





COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1^{ÈRE} PÉRIODE DE RÉPARTITION

du 26 mai au 31 août

Se connecter à la plateforme SOLTéA
Sélectionner EPLEFPA Oise

Code UAI 0601782L

Valider votre choix sur SOLTéA

Ce choix reste modifiable à tout moment sur SOLTéA

2^{ÈME} PÉRIODE DE RÉPARTITION

du 3 septembre au 21 octobre

Seconde fenêtre pour faire votre
choix ou ajuster votre versement

VOTRE CONTACT

Mme Eliane VERLEYE

03 44 50 84 40

eliane.verleye@educagri.fr



Une fois connecté à
SOLTéA, vous pouvez
scanner ce QR Code pour
être dirigé directement sur
notre fiche établissement.

VOTRE SOUTIEN, C'EST LEUR AVENIR QUI PREND RACINE.

Merci !